

L'ÉCHO DE L'EUROPE.

JOURNAL POLITIQUE.

FRANCE.

Les ministres et les *ultra* sont définitivement unis. Ils forment une faction qui tyrannise la France au nom du monarque dont elle ne cesse de tromper la bonne foi. Soutenue par *l'arbitraire et la partialité* elle avance à grands pas vers l'unique but qu'elle s'est proposée.... le Despotisme. C'est envain que les vrais amis de la nation lui mettent à chaque instant sous les yeux le tableau fidèle des maux que sa conduite ne peut manquer d'attirer sur le peuple; elle est sourde à ces avis de la sagesse et du patriotisme, et poursuivant sa route avec autant d'opiniâtreté que d'aveuglement, elle entraîne le gouvernement vers l'abyme où bientôt elle va disparaître avec lui.

Le système de destitution; si fameux dans les beaux jours de 1815 est en vigueur plus que jamais.

Les employés de toutes les classes se ressentent de ses funestes effets. Il suffit pour qu'un fonctionnaire quelconque soit privé de l'emploi qu'il occupe avec honneur de puis vingt années , qu'il soit surpris lisant un Journal autre que ceux qui se rédigent dans les bureaux de leurs excellences.

Les tribunaux n'ont pu échapper à la contagion de l'esprit de parti qui infecte toutes les classes de la société, et qui se fait principalement sentir parmi les salariés de l'Etat. La justice est entièrement à la disposition des ministres. On voit tous les jours des condamnations terribles rendues sur le simple témoignage de vils agens de police, contre des hommes qui ont commis le crime énorme de ne pas supposer le gouvernement capable de se servir de moyens ignominieux pour faire des coupables. Des *agens provocateurs* répandus sur tous les points du royaume, sont spécialement chargés de trouver des victimes. Découvrent-ils quelque mécontent ? aussitôt ils l'entourent, le pressent, s'insinuent dans sa confiance, fabriquent eux mêmes, des conspirations, le font arrêter et osent venir publiquement déposer contre lui ! Et c'est sur le dire de ces hommes abominables (l'exécration de la société qu'ils déshonorent,) que dépend quelque fois la vie d'un chef de famille, qu'est lancé l'arrêt inique qui condamne un innocent aux peines les plus cruelles ! quelle infâmie !

ce sont pourtant des hommes qui ne parlent que de morale, de religion, qui se disent éminemment bons, exclusivement vertueux, qui en sont les auteurs et prodiguent l'argent et les promesses pour multiplier ces attentats.

Rien n'est sacré pour cette faction ennemie de nos libertés, elle ne respecte aucune des garanties de la société, elle a poussé la turpitude jusqu'à violer le plus saint des secrets, celui du cachet. Indépendamment des nombreux commis, occupés journellement à décacheter les lettres dans les bureaux de l'administration de la poste, des commissaires généraux sont fixés sur les frontières pour y exercer le méprisable métier de *mouchards de la pensée*. Là tout est soumis à leur inspection, les intérêts des négociants sont compromis, les affaires de famille divulguées, les épanchemens du cœur tournés en dérision, les relations de l'amitié suspendues par l'interception. Les plus graves inconvéniens sont la suite inévitable de cette mesure atroce. La défiance qu'elle inspire aux gens d'affaire les empêchent souvent de s'exprimer ouvertement ; une opération connue est presque manquée : rien ne peut être plus funeste au commerce ; mais qu'importe à ces hommes démoralisés pourvu qu'ils pénètrent dans la pensée de chaque citoyen. Si les ministres ou leurs valets essayaient de nier les faits que j'avance, je me charge de leur fournir des preuves irréfragables.

Je l'ai dit et je le répète encore cet état de choses ne peut pas durer. Il est impossible qu'en France un gouvernement qui ne repose que sur des lois arbitraires puisse subsister long-tems ; ces lois ne sont point en harmonie avec le caractère de la nation , la force pourra momentanément maintenir l'équilibre entre le peuple et le gouvernement , mais elle ne le conservera pas et dès l'instant que les citoyens lassés des vexations qu'ils éprouvent continuellement voudront connaître leur puissance et s'unir pour faire respecter leurs droits , tout cédera devant eux et le despotisme disparaîtra.

Le Gouvernement, (1) imagine peut être que c'est la crainte qui empêche le peuple d'agir , qu'il se détrompe ce n'est que son amour pour la paix et pour l'ordre. Serait-il difficile en effet à une nation, qui pendant vingt cinq années à su résister aux forces réunies de toutes les puissances de l'Europe, de s'opposer aux actes arbitraires de quelques centaines de mauvais citoyens. Non sans doute , et si les ministres et les aristocrates ne changent pas de conduite, ils en verront avant peu les funestes preuves. Je diss funestes et elles le seront. Ces mêmes fran-

(1) J'entends par gouvernement , les ministres car les infirmités du Roi le contraignent à ne rien voir que par eux , et la majorité des deux chambres leur est dévouée.

çais qui pendant quatre ans se sont bornés à demander l'exécution entière de la charte, se contenteront-ils maintenant de cette garantie si souvent violée, à laquelle ils ne doivent plus ajouter aucune confiance, et qui ne peut plus désormais assurer leurs droits ? N'auront ils pas à venger les massacres du midi ? Aurront ils oublié les conspirations ministérielles ? Les fusillades exécutées en vertu d'ordres Télégraphiques ? Les assassinats de commande du maréchal Brune, du Général Ramel &c. ? L'atteinte portée aux députés de la nation ? Les meurtres commis, dans les premiers jours de juin dernier, par les dragons de la garde Royale, sur des citoyens paisibles et sans défense, sur des femmes, sur des enfans ? croira-t-on, enfin qu'ils pourront oublier que le jour où ils pleuraient leurs compatriotes égorgés, au sein de leur patrie, le Roi trompé par de faux rapports, adressait des remerciemens au chef de ces cannibales ? Le Roi remerciait M. Le colonel S.^t Chamant, et le sang de ses sujets venait d'être répandu, il coulait encore, il teignait les murs du Louvre!!! Pauvre France !

Je ne prétends nullement blâmer la conduite du Roi dans cette circonstance. Il ignorait ce qui s'était passé, de vils courtisans, des flatteurs, des ministres corrompus lui avaient persuadé que les parisiens voulaient faire une révolution, et que c'était principalement à ses jours qu'ils en voulaient. Il était telle-

ment pénétré de cette idée qu'il quitta Paris sur le champ et fut à S.^t Cloud, où il passa incognito les journées du cinq et du six. A son retour les mêmes courtisans lui répêterent qu'il avait couru le plus grand danger, et M. de S.^t Chamant lui fut présentée, comme l'un de ses libérateurs, qu'elle abominable machination ! Elle est l'œuvre des bons *ultra* cependant ; mais ce n'est qu'une bagatelle en comparaison de toutes celles qu'ils ont créées pour ressaisir le sceptre de la tyrannie. J'ai cité dans une brochure que je publiai à Paris à la fin du mois de mai, un fait qui paraîtra encore plus horrible. Je ne fus point démenti à cette époque ; on savait qu'il m'était facile de produire les preuves de tout ce que j'avais avancé. Ce fait n'étant point connu dans l'étranger et même dans une grande partie de la France je vais le rapporter.

Le lendemain du funeste assassinat du Duc de Berry, Mr. Clauzel de Coussergués, zélé défenseur des vieilles doctrines, bien qu'il ait su profiter des nouvelles, fut choisi par le côté droit de la chambre des Députés, pour accuser le Ministre Decaze de complicité avec Louvel. Il s'acquitta bravement de cette honorable mission ; mais il fut rappelé à l'ordre et traité de calomniateur ; dénomination qui lui est restée et qui est consignée dans le procès verbal de cette mémorable séance. On lui demanda des

preuves à l'appui de sa dénonciation, il en promit.... et n'a jamais tenu parole. Les *ultra* dont l'intention était de profiter de cette funeste circonstance pour se défaire d'un ministre qui leur déplaisait avaient mis M. Clauzel de Coussergues en avant, ne pensant pas que les choses iraient si loin, et n'ayant aucune bonne raison à alléguer. Cependant la majorité de la chambre demandait vivement les preuves promises; il fallait s'en procurer vraies ou fausses, et M.M. du Côté droit, tentèrent avec leur loyauté accoutumée, l'expédient suivant. Ils savaient que deux ou trois jours avant la mort du Prince, un homme s'était suicidé au bois de Boulogne, que la maire de Neuilly y arrivâ assez à tems pour recevoir les déclarations de ce malheureux qui expira quelques instans après. De suite ils nommèrent une députation choisie parmi les plus titrés d'entre eux; elle se rendit à Neuilly et employa tous les moyens de séduction imaginables pour engager le maire à annuler le procès verbal des déclarations qu'il avait entendues peu de jours avant, et d'en faire une autre qui contiendrait; "que cet homme avait déclaré avant de mourir que M. Decaze l'avait payé lui et trois autres pour assassiner le Duc de Berry dans une partie de chasse qu'il devait faire au bois de Boulogne, qu'ayant montré quelque répugnance au moment de commettre le crime, il avait

«lui même été victime de ses trois complices, au nombre des quels était Louvel.” Le magistrat effrayé d’une pareille proposition, s’y refusa formellement. Les supplications devinrent plus pressantes de la part des *ultra* ; ils lui offrirent des honneurs, des places, des sommes énormes ; mais rien ne put le tenter, et fidèle à l’honneur et à son devoir il persista dans son refus. Le lendemain et les jours suivans, des députations plus nombreuses, dans lesquelles on comptait des pairs et des députés, revinrent à la charge en ajoutant toujours à leurs promesses ; on citait même un personnage auguste comme ayant fait des démarches ; mais tout fut inutile. Obsédé par les tracasseries continuelles de ces infâmes corrupteurs, le maire de Neuilly, présenta une pétition à la chambre des pairs par laquelle il demandait la mise en jugement de ceux qui n’avaient pas rougi d’essayer de justifier une calomnie par un crime atroce. Je rapporte ce fait qui est à la connaissance de tout Paris, mais je m’abstiens de toute réflexion, mon intention est seulement de démontrer que les moyens les plus criminels sont employés par les hommes qui n’aspirent qu’à plonger la France dans l’esclavage

Il y a un an bientôt que la pétition du maire de Neuilly a été remise à la chancellerie de la chambre des pairs et aucune mesure n’a été prise pour l’in-

formation du procès des coupables. Est-ce étonnant? Lorsque depuis cinq ans les parens des victimes de 1815 imploront la justice du gouvernement contre d'exécrables bourreaux! C'est en vain que la majorité de la nation se prononce contre les atrocités commises au nom du Roi, dans le midi de la France; le ministère complaisant du parti auteur de ces excès est sourd, et l'impunité est le partage du crime. Le dirai-je enfin plusieurs des hommes qui dirigeaient alors ces meurtres *autorisés*, sont encore aujourd'hui dans les hauts emplois! Les assassins d'alors non seulement restent impunis, mais encore sollicitent et obtiennent, des places ou des pensions, présentant à l'appui de leurs demandes des certificats de la conduite qu'ils ont tenue pendant ces tems de hideuse mémoire.

Tout espoir de voir la France libre sous l'auteur de la charte n'est cependant pas perdu. Il est physiquement prouvé que les excès ne peuvent se soutenir, ils ont perdu la république; ils ont occasionné la chute de Napoléon, et bientôt nous leur devons la défection des aristocrates. Le gouvernement est en guerre avec la nation; et les nations ne périssent pas. Une jeunesse instruite, mais ardente, ne respirant que l'amour de la patrie et de la liberté se prononce tous les jours contre les abus du pouvoir absolu. Essayera-t-on de la faire changer d'opinion,

de manière de voir ! c'est impossible. Croit-on pouvoir l'intimider ? Elle n'a aucun reproche à se faire et ne demande que le maintien de ses droits. L'achètera-t-on ? aucun de ceux qui la composent n'a atteint l'âge de l'ambition. Sévira-t-on contre elle ? On ne sévit pas contre toute une génération ; qui sait qu'elle fait la force de l'Etat et qui le prouvera sans doute bientôt, en contraignant les hommes du pouvoir à reprendre la route dont ils se sont écartés. Puisse le jour de la liberté briller bientôt sur la France ! Puisse surtout cette révolution si ardemment désirée être l'ouvrage du Monarque et n'entraîner que la punition des coupables !

Fidèle à ses principes de mauvaise foi et de despotisme le gouvernement français s'est joint à l'Autriche pour accabler le royaume de Naples. Il fournira à l'Empereur de l'argent, et même des hommes si le cas l'exige. Les députés libéraux ont demandé des explications aux ministres sur leur conduite dans cette circonstance, des calomnies, des injures, d'indécentes clameurs ont été la seule réponse des *ultra* et des membres de la chambre qui sont vendus au pouvoir. Il est impossible de se figurer la manière dégoûtante dont ces gens déshonorés dans toute l'Europe se conduisent, non seulement en vers la France, mais encore envers les autres peuples. L'Espagne, Naples, le Portugal, ne sont habités d'après ces

abominables calomniateurs, que par des rebelles qui ont forcé, sous peine de la vie, les souverains à recevoir une constitution. Les Monarques ont reconnu ces constitutions, ils les ont jurées, et ces suppôts de la tyrannie osent encore faire entendre leurs voix sacrilèges contre ces nations généreuses. Et le gouvernement tolère ce scandale ! que dis-je ? il le commande ; il paye pour l'exciter !

Son but est facile à connaître, il craint qu'entraînée par l'exemple de ces peuples courageux et vraiment grands puis qu'ils ont su conquérir leur liberté, la nation française veuille les imiter et jouir à son tour des bienfaits de l'indépendance légale. Ces précautions sont inutiles et la France, renversant les ministres pervers qui en trompant le Roi, la plongent dans le plus affreux esclavage, fera respecter ses droits. Si elle ne le fait pas elle mérite tous les maux qui pèsent sur elle ; elle ne peut plus se plaindre du despotisme, il faut qu'elle supporte tout le fardeau du joug auquel elle n'a pas le courage de se soustraire. Il serait tems de mettre un terme aux calamités qui détruisent le plus beau pays du monde, et de faire cesser les injustices réitérées que les ministres ne cessent de commettre.

La France fournit de l'argent et des troupes contre un peuple libre ! quelle infâmie ! Et la nation toute entière ne s'est pas soulevée contre le ministère qui

a signé cet exécration trait. Pauvre patrie, il est donc dans tes destinées d'être continuellement la proie des tyrans ! Et vous français , mes compatriotes , vous le souffrez ! Songez qu'un seul mot de vous peut empêcher l'exécution de ce pacte , prononcez le , ce mot ; ne vous exposez pas à entendre répéter par toute l'Europe : " Et les français aussi ont été les assassins des peuples libres. Eux qui les premiers ont proclamé leurs droits et leur liberté. " Ne souffrez plus qu'un ministère vendu aux étrangers soit l'arbitre de votre sort , que l'homme le plus vil de France , l'ancien préfet impérial , celui qui n'a pas craint de demander l'*arbitraire* en promettant la *partialité* qu'un *Pasquier* enfin puis qu'il faut le nommer malgré la juste horreur que ce nom inspire à tout honnête homme , vous déshonore aux yeux des autres peuples. " Et les français aussi ont été les assassins des peuples libres. " Mots cruels , qui , si vous ne vous y opposez pas retentiront d'un bout de l'Europe à l'autre ; ils flétriront votre gloire passée , ils répandront l'opprobre sur vos descendants

Mais vous êtes bons , généreux , vous aimez la liberté , rappelez la parmi vous cette liberté sacrée , l'idole des grandes âmes , et entourant votre monarque de tout le respect que vous lui devez , chassez vos ennemis , chassez les ministres , opposez vous aux volontés féodales des *ultra*. Ne vous vengez point

la punition des méchants est dans leurs cœurs, la vie et les remords de leurs crimes, est la peine la plus cruelle que vous puissiez leur imposer.

La France fournit de l'argent et des troupes à l'Autriche! Cruelle vérité! O mes compatriotes, je vous le répète encore ne tolérez pas cette injustice. Rappelez vous les maux que vous avez souffert pendant l'occupation de votre territoire par les armées étrangères; du blâme que vous avez jetté sur de lâches coalitions; unissez vos efforts pour faire rentrer le gouvernement dans les bornes du devoir, s'il persiste; renversez-le, et loin de contribuer à la destruction d'une nation amie de la liberté, secourez la, joignez vous à elle pour déjouer les projets d'un despote. Cette conduite vous méritera l'estime de l'univers, vous ne pourriez entendre sans gémir de votre faiblesse cette sentence qui serait portée contre vous. "Et les français aussi ont été les assassins des peuples libres."

Je sais que les Journaux salariés me traiteront, de *séditieux de Jacobin*, de *révolutionnaire*, mais de puis long tems l'abus qu'on a fait de ces mots a appris à les apprécier à leur juste valeur. Que les ministres ne croient pas que l'assurance que j'ai de l'inviolabilité de mon azile, soit la cause de ma franchise à leur égard. Ce que je dis ici je l'aurai dit en France où je serais encore si je ne considérais pas,

les jugemens qui m'en ont banni comme dépourvus de toute légalité. J'ai été condamné par des juges vendus, par un jury dont les délibérations n'étaient pas libres; et pouvaient elles l'être, lorsque celles des représentans de la nation ne l'étaient pas? J'ai été condamné injustement et j'ai dû éluder le rigoureux châtimement qui m'attendait. J'ai été condamné pour avoir dit la vérité, je veux la dire encore; ni les prisons, ni les bourreaux ne sauraient m'empêcher de la proclamer, tant qu'une goutte de sang circulera dans mes veines je ferai mes efforts pour dévoiler les crimes de la faction qui ravage la France, et mon dernier soupir sera pour la vérité et la liberté des peuples.

ITALIE.

Depuis quelques jours on fait circuler ici le bruit, que soixante dix mille hommes de l'armée autrichienne ont passé le Pô, et que la révolution de Rome n'a été qu'un prétexte employé pour faciliter cette invasion. On ne peut encore ajouter foi à une telle nouvelle l'ambassadeur n'ayant reçu aucun courrier, et le commerce n'ayant pas été prévenu d'une manière précise. Cependant ce bruit s'acrédite de plus en plus et je ne suis pas assez instruit moi même

pour le réfuter , mais il mérite confirmation.

Naples a fait demander des subsides au gouvernement espagnol , qui , à ce qu'on dit , va lui fournir une petite flotte. L'Angleterre reste neutre. L'Empereur de Russie a essayé vainement de pacifier l'Autriche et l'Italie. Les propositions qu'il fesait étaient trop rigoureuses et ne pouvaient être acceptées par un peuple qui veut jouir de la liberté qu'il vient de conquérir. Le Roi de Prusse occupé à étouffer les dissensions sans cesse renaissantes parmi ses sujets qui veulent aussi une constitution , ne peut se mêler de rien ; la France seule a embrassé la cause de l'Autriche et lui sert d'auxiliaire.

On trouve étonnant , que dans cette circonstance la France n'imite pas l'Angleterre et ne reste pas neutre , elle qui a tout à craindre du gouvernement anglais , puisqu'il est vrai qu'il a en sa puissance Napoléon et que d'un moment à l'autre il peut renouveler l'invasion du mois de mars 1815. Ce raisonnement se détruit de lui même , le parti de Napoléon en France n'existe , pour ainsi dire plus , celui de son fils au contraire est puissant , bien qu'il ne le soit pas autant que celui des vrais royalistes constitutionnels , malgré tout il est à craindre , et l'Autriche peut lui donner de nouvelles forces ; il n'est donc pas étonnant que la France prévoyant les suites que pourrait avoir son inimité avec l'Autriche ait consenti à

se joindre à cette puissance pour accabler Naples.

Mais est il bien certain que Naples succombe dans cette guerre impie, je ne le crois pas et je ne suis pas le seul de mon opinion. Les napolitains qui ont fui devant le général Championet et tremblé devant Ruffo ne sont plus les mêmes : ceux là se battaient sans but, ne faisaient que changer de chaînes et n'étaient point animés par le patriotisme et l'amour de la liberté. Ceux ci proclament eux mêmes leurs droits en promettant de respecter ceux de leurs voisins. Leur révolution est l'ouvrage de la réflexion et non celui de la licence, comme des libellistes salariés voudraient nous le faire croire. Ils défendront leur nouveau système et malheur à l'armée qui entrera dans Naples. Déjà de nombreux corps de partisans remplissent le royaume, cinq millions de cartouches ont été envoyés à ces corps, la nation proteste en masse contre les violences de l'Empereur, et cette guerre va devenir une guerre nationale. L'esprit de patriotisme qui anime les napolitains est toujours le même ; et le sort de cette lutte est douteux.

Bien qu'on n'ait aucune donnée certaine on dit que le Roi de Naples dès son arrivée à Layback a protesté contre tout ce qu'il a fait ; ce bruit n'inspire pas plus de croyance que tous ceux qu'on fait courir sur le même objet. Mais s'il était vrai pu'en résulterait-il ? Il en résulterait que le peuple jaloux

de punir ce parjure et de défendre la liberté se battraient avec encore plus d'ardeur. La vengeance et l'intérêt le guideraient, et l'on sait par expérience ce que peuvent ces deux passions. Je crois, moi, que l'armée autrichienne entrera dans le royaume de Naples, qu'elle pénétrera même jusque dans la capitale; mais j'ignore comment elle en sortira; si elle en sort. Tous les moyens seront bons pour satisfaire la juste indignation de ce peuple, et sa ruine ne s'opérera pas sans occasionner des pertes considérables aux despotes qui l'auront causée.

Il ne m'appartient ni de juger la conduite du Roi de Naples ni celle de l'Empereur et de ses indignes alliés, cependant je dirai que le rôle que joue Ferdinand VI, si ce qu'on dit de lui est vrai, est abominable. Quoi! il adopte la constitution, il la jure, il promet de la faire respecter, de la maintenir lui même, la veille de son départ il proteste encore de son inviolable attachement pour ce pacte auguste, contre lequel il veut combattre aujourd'hui? qu'elle mauvaise foi! mais mon esprit se refuse d'y croire. Comment se persuader en effet, qu'un Roi, que le père du peuple soit assez altéré de sang pour s'abreuver de celui de ses sujets, et cela pour leur faire abandonner une cause que lui même a embrassée. Je le répète encore, la chose est impossible et je ne peux y croire. Les conséquences en seraient trop funestes pour qu'il ne les

si ait pas envisagées, elles ne lui seraient même pas avantageuses car l'Autriche n'a qu'un seul but en faisant cette guerre, celui de s'emparer du royaume de Naples et des états de l'Eglise.

Les sujets du Pape se sont fortement prononcés contre l'Autriche, et le premier coup de canon tiré sur Naples sera le signal de la coalition de toute l'Italie.

L'observateur Autrichen, journal anti-constitutionnel, redigé dans l'antichambre du Prince de Metternich par des hommes vendus, ne cesse de répandre son venin sur le peuple napolitain. Dans un long article où la mauvasie foi et l'esprit de vénalité se montre à chaque phrase il débite entr'autres calomnies les passages suivants :

« On dit, on écrit, ou décrète et on proclame beaucoup de choses sur les préparatifs de défense ; mais dans la réalité, on ne fait rien, ou presque rien. On assure, il y a quelques jours, qu'on devait rassembler 12000 hommes sur différens points des Abruzzes ; mais outre les garnisons de Pesera, Civitella, et quelques petites places, il n'y a peut-être pas jusqu'à présent 2000 hommes en état de servir, rassemblés sur un point quelconque, on a compté beaucoup sur les milices volontaires ; mais on manque d'argent et d'armes pour les faire agir, et le patriotisme est beaucoup trop tiède pour suppléer à cette double pénurie. Le général Pépé avait compté rassembler

„30,000 hommes dans l'Abruzze; mais il s'est trouvé
 „cruellement déçu à son arrivée. Les habitans déclara-
 „rent presque tous qu'ils n'étaient pas du tout dis-
 „posés à risquer leur vie pour la constitution d'Es-
 „pagne, il doit avoir à peine trouvé 3000 volontaires.”

“Quand même on aurait les moyens de rassem-
 „bler une armée, il serait impossible, dans les cir-
 „constances actuelles, de rétablir l'ordre et la disci-
 „pline. Les meilleurs Généraux, tels que les Cara-
 „seosa, les Filiangeri, &c. Se sont retirés; la plupart
 „des officiers ont suivi leur exemple; et le général
 „Pépé n'est pas l'homme qui puisse former une armée
 „avec des troupes mécontentes, mal payées et désorga-
 „nisées.”

“On entend quelque fois des gens bien intention-
 „nés, mais manquant du jugement nécessaire pour
 „saisir la portée des grands événemens, dire: Les puis-
 „sances étrangères devroient se tenir bien tranquilles;
 „la culbute de tout ceci se feroit bientôt seule.
 „Assurément l'édifice actuel s'écrouleroit en peu de
 „temps, avec ou sans intervention des puissances: c'est
 „ce que voient parfaitement ici les hommes les plus
 „bornés. Mais il n'est nullement question de savoir
 „comment et avec quelles circonstances cet édifice
 „sera renversé.”

“Naples sera-t-elle abandonnée à elle même? Alors
 „rien n'est plus certain que, sous l'une ou l'autre

„forme ,le pouvoir tombera tout entier et sans parta-
 „ge entre les mains d'un petit nombre de démagogues
 „les plus furieux : ces individus, pour se composer
 „une garde et des satellites, n'iront pas les prendre
 „dans la grande masse des *carbonari*, mais dans le
 „comiré des élus de la secte. C'est là qu'ils se trouve-
 „ront des hommes parfaitement préparés à tous les
 „excès, à tous les crimes, car la plupart de ceux qui,
 „par sottise; vanité et ensuite par peur, se sont fait
 „inscrire parmi les *carbonari*, et particulièrement ceux
 „qui ont quelque chose à perdre, sont fatigués de
 „l'anarchie, et sous un système complet de terrorisme,
 „ils n'auraient pas un meilleur sort à attendre que
 „leurs infortunés con citoyens.

“Le royaume serait donc pendant quelque tems,
 „livré comme une proie à une horde de bandits.

Qui done, même parmi ceux à qui le rétablisse-
 ment de l'ordre par des mains étrangères, semble-
 le plus dur et le plus humiliant, ne préféreroit pas
 un mal passager à des maux incalculables?

Je n'entreprendrai point de réfuter tout ce que
 cet article renferme de mensonges. La honte en re-
 tombe sur M.M. *Gentz et Pilgt* calomniateurs à ga-
 ges du Prince de Meissen. Il suffit d'en nommer les
 auteurs et celui que l'a commandé pour qu'on ne
 croie à rien de ce qu'il contient, tant ces écrivains
 inspirent de mépris.

Il est certain maintenant que la *Sainte Alliance* soutient les prétentions de l'Autriche puisqu'elle les tolère, et que son but, après la conquête du royaume de Naples, qu'elle croit assurée, est d'attaquer toutes les nations qui se sont déclarées libres.

Peuples constitutionnels, vous connaissez les desseins perfides des tyrans de l'Europe, ils veulent vous opprimer vous asservir, unissez vous, défendez votre pays, vos femmes, vos fils, votre liberté. Prenez les armes et le Despotisme tremblera devant vous. Les oppresseurs sont en petit nombre, vous êtes des milliers d'hommes libres.

Vous êtes cent contre un, paraissez et la tyrannie aura bientôt fait place à la liberté. Ne vous découragez pas et par vos soins l'Europe entière sera constitutionnelle avant peu.

Le pape après s'être plaint, dit-on, au gouvernement autrichien, de la violation de son territoire s'est retiré à *Civita-Vecchia*

PORTUGAL.

Plus d'une fois les amis de la liberté, désireux de voir s'accomplir la régénération du Portugal, reprochèrent au gouvernement suprême, qui a régi ce pays jusqu'à l'installation des Cortés, d'agir avec

trop de lenteur. Nous examinerons plus tard si ces reproches étaient fondés et notre opinion ne sera point suspecte, puisque nous mêmes nous les avons crus mérités. Voyons avant, s'il n'y a rien à dire sur la marche que suit le Parlement Portugais. Nous ne croyons pas que l'on puisse lui reprocher de la *lenteur* ; mais nous sommes loin de nous charger de justifier la précipitation avec la quelle il agit.

Dans 15 séances il s'est occupé de plus de mesures législatives, que ne s'en serait occupé, pendant toute une législation, nous ne disons pas le parlement de France, qui n'est plus qu'un pont jeté pour faire passer le Budget ; mais tout autre parlement. Parmi les mesures ou les résolutions prises par les Cortés de Portugal, il y en a que l'état ainsi que les circonstances, où se trouve le pays réclamaient impérieusement : de ce nombre, sont les ordres donnés aux différens ministres de présenter un état de situation de leurs départemens respectifs; et ceux adressés à l'intendant général de la Police, ainsi qu'aux autorités tant civiles que militaires des provinces, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité dans l'intérieur et pour garantir la sûreté des citoyens. Sont encore du même nombre, le décret d'amnistie, la décision relative à la Compagnie du Porto, &c. &c. — Mais combien d'autres objets ont occupé les Cortés qui auraient dû être

traités plus tard, afin d'avoir assez de tems pour discuter avec le calme et la réflexion nécessaire les bases de la Constitution?.... Ne doit-on pas voir avec chagrin, avec inquiétude, la précipitation avec laquelle le parlement Portugais a posé les fondemens de cet édifice social?.... Parmi les principes qu'il a établi, comme devant être les premières lois fondamentales de l'Etat, n'y en a-t-il pas qui décèlent l'irréflexion et l'inexpérience? Vouloir renchérir sur la Constitution espagnole, en affaiblissant encore plus qu'elle ne le fait, le pouvoir exécutif, n'est-ce pas agir, ou en aveugle ou avec mauvaise foi?... Mais non, nous nous abusons, la cause et de cette précipitation, et de cette irréflexion que nous remarquons, est étrangère aux députés des Cortès Portugaises. Nous la voyons dans la conduite perfide de quelques partisans de l'arbitraire qui, en Portugal comme ailleurs, désespérant de rétablir l'ancien ordre des choses, en s'opposant ouvertement à l'ordre nouveau, ont imaginé de prendre le masque d'amis *zélés* de la liberté, pour, à l'aide d'un aussi beau titre, pouvoir égarer l'esprit public et exercer quelque influence sur l'esprit de ceux qui sont chargés des destinées de la nation, de manière à les faire aller (portés par le zèle qui les anime et leur amour sincère pour la liberté) au delà du point où les intérêts même de celle-ci commandent de s'arrêter.

La cause de la conduite que tient le parlement portugais, nous la voyons, aussi, dans les craintes et dans la méfiance que doit lui causer celle que tient le gouvernement de Rio-Janeiro, en laissant écouler un tems précieux sans resserrer les liens qui doivent unir les deux peuples ; en restant, six semaines, sans réaliser les espérances qu'il avait données au portugais, d'expédier immédiatement après le départ du paquebot *Treze de Maio*, des dépêches pour le gouvernement de Lisbonne ; et en autorisant celui-ci, par ce retard, à craindre que les ennemis du nouveau système ne soient parvenus, si non à faire changer, du moins, à arrêter les dispositions paternelles du Monarque.

La cause de la précipitation que nous remarquons dans la marche des Cortès Portugaises, nous la voyons, encore plus évidemment, dans la conduite que tiennent ces diplomates ambulans, qui mendient dans toute l'Europe les moyens d'opprimer leur patrie, et qui, tels que M. de Saldanha, non seulement abandonnent leur poste sans l'autorisation de leur monarque, et avant d'avoir pu connaître ses intentions ; mais encore quand tout porte à croire qu'elles sont conformes aux vœux de la nation. C'est ainsi, que lorsque toute l'Europe apprend avec satisfaction, et que les portugais apprennent avec reconnaissance, que leur Roi est disposé à adopter le système de gouver-

nement qu'ils désirent, comme étant le seul qui puisse les replacer au rang qui leur appartient parmi les autres nations ; c'est alors, que M. de Saldanha part pour Layback espérant obtenir, des souverains réunis, une déclaration de guerre, bien en règle, contre son pays!... Contre son pays!... et contre son monarque!... contre celui dont il se dit le représentant, puisque son monarque adopte le système que la nation désire. Oui, c'est dans la conduite des faux libéraux et dans celles des faux représentans du Roi de Portugal, près les autres souverains, que nous voyons la véritable cause de ces opinions exaltées, manifestés dans les Cortés et dont quelques unes ont été si imprudemment accueillies. Ce sont ces menaces des *Serviles* du dehors et les fauses craintes manifestées par les faux libéraux, du dedans, qui ont effrayé ceux qui le sont réellement et qui ayant en horreur l'arbitraire, craignant de ne jamais trop faire pour en garantir la nation, et effrayés de leur responsabilité envers elle, se sont laissé aller (avec les meilleures intentions) plus loin que l'expérience, la politique et les intérêts même de cette nation ne permettent de le faire.

Nous avons commencé par parler des reproches que l'on avait fait, par rapport à la marche qu'avait suivie le Gouvernement suprême : c'est aprésent qu'on peut l'expliquer, en examinant le contraste qu'elle

présenté avec celle tenue depuis qu'elle a cessé d'avoir les rênes de l'Etat.

Nous n'aurons pas besoin de parler des personnes; ni d'établir un parallèle, entre ceux qui gouvernaient et ceux qui gouvernent il nous suffira de comparer les époques. D'un côté, par rapport au Gouvernement suprême, il jouissait de la confiance de la nation; mais il savait aussi que le vœu de cette nation était de conserver sa dynastie: le chef de celle ci était à 2000 lieues; on ignorait comment il agirait, relativement aux événemens arrivés en Portugal, et on ne connaissait point les dispositions des Puissances. Il fallait se créer des ressources pour assurer la marche des affaires, sans, néanmoins mécontenter ceux là même qui devaient les procurer, enfin; en même tems qu'il n'y avait rien qui pût tranquiliser parfaitement les esprits, il n'existait rien, non plus qui pût porter ombrage ni à la nation ni à ceux qui étaient à la tête du Gouvernement. Dans une telle situation, on voit, a présent, que ce même gouvernement ne pouvait agir qu'avec beaucoup de circonspection. La tranquillité qu'il est parvenu à maintenir dans tout le royaume et la manière même dont les élections ont été faites, prouvent, d'ailleurs, que sa marche a été sage et la seule qu'il était possible de suivre dans de telles circonstances. Par rapport à l'esprit public, ceux qui à cette heure cherchent à l'égarer n'avaient point les

élemens qu'ils ont aujourd'hui, alors tout ce qu'ils eussent obtenu selon leur vues, aurait pu être renversé par le pouvoir législatif, aidé par l'expérience que l'on aurait acquise, depuis, sur les inconvéniens de ce qu'ils seraient encore là, si nous pouvons nous exprimer ainsi, il fallait avoir le tems de *changer de front*, il fallait avoir celui de former un plan, il fallait avoir celui de tromper, enfin. Il y en a, sans doute, qui y sont parvenus. Une chose qui explique encore le silence que tous ces soidisant libéraux ont gardé pendant quatre mois, c'est, que pendant ce tems là, toutes les personnes qui avaient de l'influence les connaissaient, savaient ce qu'ils *valaient* et les auraient accueilli en conséquence.

Ce n'est plus de même maintenant: quatre mois d'hypocrisie, chez un peuple généreux et bon, amènent l'oubli des torts passés et la croyance aux vertus présentes. Ce n'est plus les personnes qui les connaissent d'ancienne date, que les libéraux de circonstance veulent tromper, ce sont des personnes qui, ayant toujours vécu loin de la Capitale, ne les connaissent que depuis qu'elles y sont arrivées avec leurs mandats, et qui ne peuvent juger des sentimens de ceux qui les entourent que d'après les opinions qu'ils manifestent. Si, en outre, on a égard à la ruse, à tous ces moyens séduisans que procure le séjour des Capitales, et à cette opinion que l'on a dans les pro-

vinces de la supériorité de connaissances que doivent avoir les habitans des grandes villes, on ne sera plus surpris que de telles gens, à force d'afficher des principes libéraux, envers des personnes qui les croient de bonne foi, et qui, quoique pleines de mérite, débutent dans une carrière tout à fait neuve pour elles; il n'est pas étonnant, disons nous, que des malintentionnés soient parvenus à faire prendre, à quelques uns des representans, une fausse direction, en leur faisant voir la prospérité et le bonheur de la nation, là où sont les obstacles pour l'assurer.

Veuille le ciel que ces observations puissent amener la circonspection et la prudence que nous jugeons indispensables pour parvenir à établir d'une manière stable, le système de Gouvernement adopté par les Portugais, et que tous les peuples finiront par adopter malgré les congrès, passés, présens et futurs.

ESPAGNE.

Depuis les événemens des premiers jours de ce mois la tranquillité de Madrid a toujours été la même. De nombreuses arrestations ont eu lieu, mais l'ordre n'a pas été troublé un seul instant. Le gouvernement a pris des mesures pour mettre un terme aux dissensions causées par les partisans du *servilis-*

me. Une police bourgeoise organisée par les citoyens eux mêmes, veille à la sûreté du peuple qui est animé du meilleur esprit, et les vœux des serviles d'Espagne et de France ne seront pas exaucés.

L'opinion de l'Angleterre est connue relativement aux peuples qui ont le bonheur de posséder une constitution. Quant aux autres puissances elles n'ont encore manifesté leurs intentions que par leur répugnance à combattre contre Naples. Il est pour ainsi dire, décidé que l'Autriche aura seule à soutenir la guerre injuste qu'elle vient de déclarer à une nation généreuse. Cette conduite des souverains de l'Europe ne laisse plus de doute sur le respect qu'ils portent au nouveau système de ce pays. C'est donc à tort que certaines gens publient que la *Sainte Alliance* doit intervenir dans les affaires intérieures d'Espagne. Je sais que les partisans du pouvoir absolu le désirent ardemment, et qu'ils n'épargnent ni argent, ni complots ni *notes secrètes*, pour voir réaliser leurs espérances. Mais c'est en vain. Leurs projets seront déjoués et la constitution appuyée sur l'union, l'ordre et la modération ; défendue et respectée par des milliers de citoyens résistera aux attaques de la tyrannie et aux coupables efforts des ennemis de la liberté.

Je n'examinerai point le droit en vertu du que les étrangers seraient venus troubler la paix de l'Espagne, ce droit n'existe pas, s'il existait il serait

inique. Il violerait les lois communes des nations, les liens de l'humanité, il anéantirait toute justice parmi les hommes. Un peuple peut se choisir un chef, peut changer ses institutions, en créer de nouvelles, lorsque les anciennes promulguées sans sa participation, portent atteinte à ses garanties et ne sont pas en harmonie parfaite avec son caractère. Mais parcequ'un peuple peut jouir de ce droit, chez lui, s'en suit-il qu'il ait celui d'aller en user chez son voisin? non. Car s'il en était ainsi, la paix ne ne serait qu'un mot, les traités pourraient être violés à chaque instant sur le plus léger prétexte, la confiance entre les nations n'ayant aucune base solide, serait nulle, le commerce n'aurait pas de garanties, les négociations seraient sans effet, les rapports d'amitié, même d'intérêt ne pourraient exister entre deux peuples. Il ne s'agit que d'avoir un peu de sens commun ou de ne pas être *ultra* pour être pénétré de cette vérité; qu'il n'existe aucune loi, qui autorise un ou plusieurs peuples à s'ingérer dans les affaires d'un peuple voisin lorsqu'ils n'en sont pas priés par ce même peuple.

Mais si l'Empereur d'Autriche n'a aucun droit de se mêler des affaires de Naples, pourquoi s'en mêle-t-il? Il est facile de répondre à cette question. L'Empereur convoite depuis long tems cette partie de l'Italie; croyant être le plus fort il a pris ce prétext-

te comme il en aurait pris un autre, pour lui déclarer la guerre et s'en emparer. Ce n'est pas loyal, au moins aux yeux des hommes; mais celà le paraît beaucoup aux *serviles*, surtout à ceux de France. Il est démontré que ce n'est pas au nouveau système unanimement établi à Naples que l'Empereur va faire la guerre, mais bien au Royaume de Naples, dont il croit pouvoir se rendre maître, c'est une action abominable; comment se fait-il que les autres peuples la souffrent, et qu'aucun ne se soit présenté pour secourir le faible contre les injustices du plus fort? Que fait la *Sainte Alliance*? quel a été le but des souverains en la formant? ce n'est donc pas comme on a voulu nous le faire croire pour maintenir la paix en Europe, puisqu'elle reste froide spectatrice d'une lutte qui porte atteinte au droit des nations? C'est dans cette circonstance, où elle aurait dû prouver la loyauté de ses intentions soit en cherchant à rétablir la concorde, soit en prêtant son appui à l'opprimé. Jusqu'à présent j'avais eu la bonhomie d'être persuadé que la *Sainte Alliance*, était une chose merveilleuse et qui seule pouvait maintenir une paix durable; je suis désabusé, sa conduite en vers un peuple libre est révoltante, et je ne vois pas à quoi elle est bonne si ce n'est à exciter les peuples à s'opposer à ses decrets.

Indépendemment du patriotisme et de l'esprit na-

tional qui animent les espagnols, leur situation géographique les met à l'abri des attaques des oppresseurs. En effet, il est hors de toute probabilité que les étrangers osent jamais aborder leur territoire. Si entraînés par l'ambition, ils tentaient jamais cette entreprise les résultats ne leur seraient pas avantageux. La nation entière se leverait en masse pour chasser les tyrans et conserver ses institutions. Mais ces craintes, si elles existaient, seraient mal fondées. L'Espagne a voulu être libre et *elle a conquis sa liberté*. C'est elle qui a donné l'impulsion à l'Europe, en lui donnant l'exemple du courage et de son amour pour la liberté ; c'est de son sein que doivent maintenant jaillir les nouvelles lumières qui vont éclairer les peuples et les engager à proclamer leurs droits. C'est elle qu'ils prendront pour modèle, c'est pour elle, c'est dans ses rangs qu'ils combattraient, si les despotes formaient le téméraire projet de l'attaquer.

Heureuse Espagne ! Soldats citoyens, peuple généreux ! vous avez su secouer le joug du despotisme et votre indépendance est assurée dans les deux mondes. Que l'union vous la garantisse à jamais ; enfans de la même patrie, oubliez vos querelles, abjurez vos haines particulières s'il en existe encore par mivous, unissez vous et formez un faisceau qui puisse vous faire résister aux attaqués du dehors et aux divisions intestines. Si jaloux de votre bonheur un peuple étran-

ger essayait jamais de le troubler, qu'il apprenné en recevant le châtement de sa témérité que l'union et a liberté font seules la force des nations.

Le gouvernement Espagnol a protesté d'avance contre tout ce qui se ferait au Congrès de Laybach, contre les gouvernements constitutionnels.

—Le Roi a recommencé ses promenades ordinaires.

—On se rappelle sans doute qu'il y a environ deux ans les *ultra* de France avaient fait transporter une grande quantité d'armes et de munitions dans la Vendée pour essayer de s'opposer aux progrès des idées libérales qui, à cette époque semblaient être celles du gouvernement. Leur projet fut déjoué, mais aucune poursuite ne fut faite contr'eux. Aujourd'hui ils ont le dessus; les armes leur sont inutiles et ils viennent d'envoyer six mille fusils aux *serviles* d'Espagne. Un brick venant de Rouen a transporté ces armes, jusqu'à Bilbao; mais les autorités de cette ville ayant cru cette cargaison suspecte l'ont fait transporter dans le couvent des Carmes, jusqu'à ce qu'on ait pris de plus amples informations.

—Les ministres s'occupent depuis long tems d'un travail important, qu'ils doivent présenter aux Cortés et dans le quels ils rendront compte de leurs opérations pendant cette année.

—L'Espagne vient de faire avec le Portugal un

traité d'alliance dans le but de se prêter un mutuel secours contre les attaques des ennemis de leur liberté.

CORTÉS.

Les Cortés ont tenu le 20 leur première séance préparatoire. Le public qui remplissait les tribunes, a fait retentir la salle des cris réitérés de *vive la constitution, vive le Roi constitutionnel, vivent les Cortés*. Le silence ayant été rétabli le président de la Députation permanente D.ⁿ Diego Muñoz Torrero a prononcé le discours Suivant.

» Dans ce jour aussi désiré de tous les bons espagnols, que redouté des ennemis de l'ordre et de la gloire nationale ; nous conservons dans nos cœurs la plus vive reconnaissance à la divine providence qui nous dispense sa protection , et les sentimens de joie et de tendresse de nous voir réunis à nos illustres compagnons dans le but de continuer à remplir les obligations importantes que nous impose la charge de Députés de la grande nation espagnole. Au milieu des troubles inattendus que le génie du mal a suscités pour détruire la tranquillité publique. La Députation permanente, n'a omis aucun des moyens propres à contribuer au bien de la patrie et au maintien de l'ordre, elle a constamment suivi avec fermeté la li-

constitutionnelle, sans s'être arrogé d'autres droits que ceux prescrits par la constitution et sans avoir eu recours à des mesures extraordinaires que les agents secrets de l'envie attendaient et qu'ils avaient provoquées contre le bonheur de cette nation héroïque. Les résultats de notre constance, de l'activité du gouvernement du patriotisme le plus désintéressé des habitans de cette Capitale, et des braves qui en composent la Garnison, ont été d'autant plus heureux qu'ils ont produit des effets tout à fait contraires aux desseins perfides de nos ennemis et ont enflammé les espagnols du zèle le plus ardent. Félicitons nous de voir en dépit des méchants, la représentation nationale réunie par son amour pour le bien public; commençons notre nouvelle carrière, plus difficile que la précédente, et efforçons nous par de sages résolutions, de combler les vœux de tous les bons citoyens, qui connaissent leur dignité et savent apprécier les avantages d'un gouvernement constitutionnel.

Les circonstances où se trouve la nation et l'Europe entière, exigent de nous des mesures énergiques, vigoureuses; mais rien ne pourra résister au zèle soutenu et prudent des Cortés, dont l'unique but sera le salut et le bonheur de notre chère patrie.

Ce discours a été accueilli par les plus vives acclamations.

M. Sancho secrétaire de la Députation permanente a lu ensuite le procès verbal de la séance tenue le 19 par cette même députation qui conformément aux articles 112 et 116 de la constitution et à l'article 20 du règlement intérieur des Cortés, a nommé pour secrétaires des assemblées préparatoires M.M. Sancho et Couto. M. Le secrétaire Couto a aussi donné lecture de la liste de M.M. les Députés dont les pouvoirs avaient été reconnus dans la dernière session, celle des députés morts depuis l'installation des Cortés et celle des députés qui ont présenté leur titres.

L'assemblée a procédé ensuite à la nomination des cinq membres qui doivent composer la commission des pouvoirs, ce sont M.M. Cano Manuel, Ramos Arispe, Gasco, Pino et Gareli tous nommés au premier tout de scrutin. Avant de lever la séance le président a engagé M.M. les membres des Cortés à faire parvenir leurs titres à la commission chargée d'examiner les pouvoirs et a annoncé que la seconde séance préparatoire aurait lieu vendredi 23.

La séance du 23 a été employée à entendre le rapport de la commission des pouvoirs, qui a été lu par M. le secrétaire Couto. L'admission de M. M. les Députés dont les titres ont été examinés a été proclamée. Dimanche 25 aura lieu la dernière séance préparatoire.

FRAGMENS.

Petit Dialogue entre un Ecrivain libéral condamné, et un Magistrat recommandable, par sa modération, et l'invariabilité de ses opinions.

L'écrivain se présente poliment.

Le Magistrat lui adressant la parole. Que voulez vous, Monsieur ?

L'écrivain. Monsieur, j'ai composé quelques brochures et....

Le M. Dans quel sens, Monsieur ?

L'E. Monsieur dans le sens libéral et....

Le M. Monsieur je ne peux rien pour les gens qui professent une pareille opinion.

L'E. Monsieur je n'ai besoin de rien. Je viens seulement vous demander une faveur que vous avez accordée à M.M. tels et tels.

Le M. Qu'elle est elle ?

L'E. Monsieur j'ai été condamné par les tribunaux et....

Le M. Vous le méritiez.

L'E. Monsieur connaît ma brochure.

Le M. Non Monsieur, jamais je ne lis ces abominables productions.

L'E. Pardon, je le croyais, comme vous approuviez ma condamnation.

Le M. Au fait, Monsieur que voulez vous?

L'E. Monsieur; d'après l'arrêt porté contre moi, il faut que je me rende en prison après demain, des affaires de la plus haute importance, d'où peut dépendre mon sort avenir et peut être celui de ma famille; necessitent ma liberté trois jours encore. J'ose donc vous prier, Monsieur de vouloir bien m'accorder ce sursis.

Le M. furieux. Un sursis, à un homme comme vous je n'en accorderai point.

L'E. Mais, Monsieur, vous l'avez fait pour d'autres écrivains.

Le M. Ils n'étaient pas de votre opinion, Monsieur.

L'E. Mais, Monsieur, les intérêts de ma famille se trouvent gravement compromis, trois jours suffisent.

Le M. Il n'importe, Monsieur, je vous considère plus coupable que les *voleurs de grand chemin*. Vous riez; oui Monsieur *plus coupable que les voleurs de grand chemin*, et vous n'aurez point de sursis.

L'E. Monsieur, j'ai été condamné, et j'étais loin de m'attendre à être insulté par un magistrat.

Le M. Je ne vous insulte pas; on n'insulte pas un écrivain qui professe de pareil les doctri-

nes. Vous m'avez entendu. Jen'ai plus rien à vous dire.

Je finit ce petit Dialogue, qui s'est passé entre M. Bellart, Procureur du Roi, et moi Bousquet Deschamps. Il est bon qu'on connaisse le crime énorme que j'avais commis à cette époque. Voi ci le passage pour lequel je fus mis en jugement *et par conséquent condamné.* et c'était ma première condamnation. "Jamais le peuple français ne reconnaîtra à des mandataires assermentés, le pouvoir légal de rendre obligatoires des actes contraires au droit naturel et destructif de la loi fondamentale. Si le corps législatif avait le pouvoir légal de faire de semblables actes temporaires, il aurait don caussi le droit de les faire pour trente et quarente ans, d'anéantir la charte" ?.... (réflexions d'un patriote. Page. 6.)

Cet article n'a pas besoin d'être commenté, et tout lecteur impartial verra, que l'auteur qui la fait est plus coupable qu'un Voleur *grands chemins.*

Le censure qui s'exerce toujours en France, non avec cette douceur paternelle que M. le ministre de l'intérieur avait promise, mais bien avec cette ignoble partialité que le Candide M. Pasquier avait garantie aux hommes d'un certain parti, vient de défendre pour la troisième fois, la publication d'une gravure, qui parût lors de la première révolution,

voici le sujet : Un cuisinier armé de son grand couteau est dans une basse cour, toute sorte de volailles l'entourent et il leur dit d'un air doux et agréable, je veux vous être agréable, ainsi choisissez dites moi à quelle sauce désirez vous être mangés ? la consternation se repand aussitôt dans la troupe. Un coq plus hardi que les autres lui dit : mais notre bon maître nous ne désirons pas être mangés. Je ne vous demande pas repris le cuisinier si vous voulez être mangé, mais à quelle sauce vous voulez qu'on vous mange.

Dans le premier numéro de mon journal à l'article *Macédoine* j'ai commis une erreur en rapportant un fait arrivé à Séville.

Ce n'est point le clergé de cette ville qui a essayé de faire un nouveau saint ce n'est qu'un seul prêtre, qui est arrêté. Je reconnais mon erreur avec d'autant plus de plaisir que je ne concevais pas comment un clergé aussi éclairé que l'est celui de Séville put être contraire au nouveau système.

Dans la galerie historique des contemporains publiée à Bruxelles en 1820 et qui se vend à Madrid, à la *librería estrangera calle de la Montera*. On lit l'anecdote suivante, dont la véracité est garantie.

Un certain personnage ayant fait les plus vives

instances et employé tous les moyens des plus basses intrigues auprès de Napoléon, pour se faire nommer préfet de police, après la retraite de Dubois, ce prince qui connaissait les antécédens parlementaires et les opinions qu'il avait énoncées dans quelques circonstances, les lui rappela, et lui dit "qu'il ne voulait pas le placer entre sa conscience et son devoir." Mais le personnage, toujours fidèle à son caractère de bassesse et de duplicité ne lui ayant répondu que par de nouvelles protestations d'un zèle et d'un dévouement sans bornes, Napoléon ajouta: "mais enfin, si vous étiez instruit qu'un Bourbon fut caché dans Paris, que feriez-vous? mon devoir, sire; je n'hésiterais pas un moment à le faire arrêter, et votre majesté n'en serait instruite que lorsque la loi serait exécutée. — A la bonne heure, reprit Napoléon; soyez donc préfet de police" et le même jour 10 octobre 1810 le personnage fut nommé.

Ce personnage est un scélérat, c'est un libéral, un révolutionnaire non M.M. les ultra c'est un des vôtres, c'est le loyal M. Pasquier.

Prière des serviles de tous les pays.

Mon Dieu, faites par votre puissance que la liberté périsse, que le despotisme plus fort plus cruel

*

que jamais, règne sur toute l'Europe, que l'argent, les honneurs, les places ne soient accordées qu'à nous, que le peuple soit toujours esclave des tyrans et des préjugés, que les moines reprennent leur empire, et que la *famine, la peste &c.* ravagent les nations qui veulent une constitution. Ainsi-soit-il.

On va découvrir en France une grande conspiration, les *ultra* et les ministres travaillent depuis six mois à la fabriquer, lorsqu'elle sera bien conditionnée, ils la dénonceront, ils arrêteront des citoyens qui par leurs talens ou leurs vertus, leur portent obstacle, ils les jugeront, ne les laisseront pas se défendre et les condamneront.

Le hasard m'a fait tomber sous la main une brochure anticonstitutionnelle ayant pour titre, *la chambre de 1820 solidaire de celle de 1815*, par M. Delbare. Je voulais rendre compte de cet ouvrage, trois fois je l'ai ouvert pour le lire et trois fois un profond sommeil s'est emparé de moi avant la fin de la seconde page.

En rendant compte des séances de la chambre des députés les rédacteurs des journaux *ultra* s'efforcent de rendre ridicules les discours des libéraux. Ils s'y prennent avec adresse pour réussir, ils font ces discours eux mêmes.

Nous ne voulons que votre bien disent tous les jours les *ultra* au peuple français, et ils le prouvent. Indépendamment des emplois, des pensions cumulés par cette faction 40 millions de francs, vont lui être affectés annuellement.

Après avoir porté M. Trestaillon pour candidat à la chambre des députés, les *ultra* ont présenté une requête au Roi ; où ils lui demandent des lettres de noblesse et une pension pour ce héros de 1815.

Plusieurs personnes m'ont dit que mon journal pourrait occasionner des remontrances du gouvernement français à celui d'Espagne. Je leur ai fait la même réponse que j'ai faite aux ministres.

Tous les journaux de France sont soumis à la censure du gouvernement, et tous les jours la plupart se répandent en injures et en calomnies contre l'Espagne ; les députés de la nation enfin n'ont pas rougi d'insulter à un peuple libre et le gouvernement tolère tout cela, il le commande qui plus est. L'Espagne n'a point de censure et c'est un français qui dit la vérité sur son pays. Qui a tort ? et qui est en *droit* d'adresser des remontrances ?

"Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie ; et la politique qui ne consiste qu'à répandre le

sang est fort bornée et de nul raffinement : elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition. Un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir et de s'agrandir." Ce passage de Labruyère est applicable en tout, à la faction qui tyrannise la France au nom du Roi qu'elle trompe.

Quatrain fait en France, le siècle dernier.

Mydas avait des mains qui changeaient tout en or,
Que nos hommes d'Etat n'en ont-ils de pareilles !
Pour le peuple épuisé ce serait un trésor ;
Mais hélas ! de Mydas ils n'ont que les oreilles.

N.^a Dans l'un des prochains numéros de mon journal je commencerai à insérer les articles intéressans rejetés par la censure de France. Toutes les personnes qui voudraient faire insérer leurs productions sont priées de me les faire parvenir franc de port. Je préviens mes compatriotes de m'adresser tout sous un autre nom que le mien, parceque les lettres et principalement les miennes sont décachetées ou interceptées aux frontières, par les agens du gouvernement français.